

Utilisation des vélos

De plus en plus de salariés viennent en vélo sur le site du Haillan. En conséquence, depuis quelques semaines, certains racks à vélos sont régulièrement saturés, en particulier ceux situés devant les bâtiments 4 et 3. De plus, les racks existants ne sont pas assez larges pour les roues de VTT récents. Les représentants et élus CFE-CGC demandent s'il serait possible d'augmenter le nombre de racks à vélos et d'adapter leur configuration aux matériels récents.

Réponse Direction :

Une mise à jour du plan d'implantation de racks et abris vélo a été faite tout récemment dans l'optique de venir compléter le taux de couverture. Les situations des bâtiments 3 et 4 vont être prises en compte. L'adaptation des dimensions sera étudiée sur les nouveaux équipements mais le parc existant ne sera pas renouvelé.

Circulation sur site à vélo

Les marquages aux sols des voies de circulation et pistes cyclables sont quasiment effacés et on constate que de plus en plus de véhicules circulent sur les zones cyclables. En particulier, entre les bâtiments 6 et 8, il existe un risque sur le double sens vélo et le sens unique auto. Quelles sont les dispositions prévues à court terme pour éviter ces risques, en attendant les nouveaux marquages aux sols ?

Réponse Direction :

Une étude a été financée et lancée pour revoir le plan de circulation du site. Nous attendons ses conclusions rapidement avant d'entreprendre de nouveaux travaux de marquage au sol, dont certains pourraient être incohérents des orientations qui seront prises. La situation entre les bâtiments 6 et 8 va être étudiée, pour une sécurisation rapide si des mesures sont techniquement envisageables et pour vérifier la bonne prise en compte dans l'étude en cours.

Candidatures sur Sparkle

Lorsque les salariés postulent dans Sparkle, les candidatures non retenues sont archivées sans que les salariés aient obtenu de réponse à leur candidature, qu'ils aient passé un entretien ou pas. Les représentants et élus CFE-CGC demandent que les HRBP envoient systématiquement un mail aux candidats pour les informer que leur candidature n'est pas retenue.

Réponse Direction :

En effet, tous les candidats internes doivent recevoir une réponse. Un premier niveau d'information leur est proposé dans l'onglet carrière/mes candidatures de leur profil, ou tout simplement en tapant « mes candidatures » dans la barre de recherche. Ils y retrouveront le détail ainsi que le statut pour chacune. Par ailleurs, une évolution dans Sparkle est prévue afin de permettre une meilleure gestion des réponses aux candidatures internes, qu'elles soient positives ou négatives.

Pour continuer à lire nos tracts,
Téléchargez notre appli mobile
MyCFE-CGC ArianeGroup !

